



Accueil de Loisirs De la MJC de Feurs

Projet pédagogique



Saison 2024/2025

MJC de Feurs - 10 allée du château

04-77-26-21-14 / www.mjcfeurs.com

A quoi sert le projet pédagogique ?	3
Présentation de l'accueil de loisirs.....	4
La structure organisatrice et son projet éducatif	4
Fiche d'identité de l'accueil de loisirs.....	5
L'action éducative de l'accueil de loisirs	6
Les intentions éducatives et pédagogiques.....	6
Un lieu de loisirs.....	7
Un lieu d'ouverture sur le monde	7
Un lieu pour développer l'autonomie	7
Un lieu de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté	8
Un lieu pour développer l'éco-citoyenneté.....	9
Organisation pratique de l'accueil	10
Journée type	10
Locaux et lieux d'animation	12
Les activités.....	13
Le programme d'activités	13
Les sorties / les intervenants	13
La vie quotidienne.....	15
Le suivi sanitaire	15
Les repas et goûters.....	15
Le lien avec les familles.....	16
Le cadre, les règles de vie	16
La place des enfants	17
La participation des enfants	17
La prise en compte et la valorisation de chaque enfant au sein du groupe	17
L'inclusion des enfants à besoin spécifique.....	18
Respecter les rythmes individuels	18
L'équipe	19
Équipe d'animation.....	19
Équipe technique	19
La sécurité.....	20
Durant les sorties :	20

A quoi sert le projet pédagogique ?

Le projet pédagogique décrit le **fonctionnement de l'accueil de loisirs**.

Il définit tout d'abord les **modalités d'accueil** des enfants et le **fonctionnement pratique** de l'accueil de loisirs.

Il explique également les **méthodes pédagogiques** et **l'action éducative** que l'équipe d'animation souhaite mettre en place en tant qu'acteur de l'éducation des enfants, en lien et en complémentarité des familles, de l'école et des autres lieux de vie des enfants.

Le projet pédagogique détaille des **intentions éducatives**, définies par l'équipe permanente à partir du projet éducatif de la structure. Cela constitue le cadre général qui permet d'organiser et de structurer le fonctionnement autour de valeurs et de méthodes communes. Ce cadre reste le même à chaque période d'accueil (mercredis, et vacances scolaires).

Des **objectifs** propres à chaque période de vacances sont également définis par l'équipe d'animateurs permanents et ponctuels. Cela permet d'axer le fonctionnement de l'accueil de loisirs autour d'objectifs renouvelés tout au long de l'année. Ces objectifs sont définis en fonction des envies et intérêts des animateurs, en lien avec des demandes d'enfants ou de problématiques repérées par l'équipe.

Le projet pédagogique constitue ainsi une **référence commune** pour l'équipe d'animation afin d'assurer une cohérence entre tous les membres de l'équipe et une continuité dans le fonctionnement général lors des changements d'équipes entre chaque période de vacances.

Ce projet pédagogique est rédigé par la directrice en concertation avec l'équipe d'animation. Il est rédigé à destination de toute personne qui souhaite connaître le fonctionnement de l'accueil de loisirs et sa dimension éducative (institutions, parents, partenaires ...). Un document très court reprenant quelques informations principalement est également à disposition.

Présentation de l'accueil de loisirs

La structure organisatrice et son projet éducatif

L'accueil de loisirs est géré et mis en place par la **Maison des Jeunes et de la Culture** (MJC) de Feurs. La MJC est une association, elle est portée par des bénévoles réunis en conseil d'administration qui décident des orientations de la structure dans chacun des secteurs d'activités :

- Secteur enfance
- Secteur jeunesse
- Activités hebdomadaires
- Secteur lien social

Elle est également affiliée à l'association **départementale des MJC de la Loire** et fait ainsi partie d'un réseau de MJC qui travaille en collaboration sur certains projets (formations d'animateurs, malles pédagogiques, projets culturels...)

L'équipe salariée met en œuvre des actions et projets en accord avec les valeurs et principes que souhaite porter l'association via son projet éducatif :

• **Projet éducatif de la MJC de Feurs**

- Mixité sociale et culturelle
- Convivialité
- Laïcité
- Accessibilité et ouverture à tous
- A l'écoute
- Autonomie
- Honnêteté
- Échange
- Sans attache politique
- Engagement pour le développement durable et la solidarité

De ces valeurs découlent les **axes pédagogiques** de l'accueil de loisirs. Pour chaque période de vacances l'équipe d'animation choisit de développer quelques-uns de ces axes en définissant des objectifs qui guideront le choix des activités proposées aux enfants.

Fiche d'identité de l'accueil de loisirs

Nature de l'accueil	Accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire fonctionnant tous les mercredis et vacances scolaires (sauf vacances de fin d'année)
Structure d'accueil	Maison des Jeunes et de la Culture de Feurs 10 Allée du Château 42110 Feurs Contacts : 04 77 26 21 14 - contact@mjcfeurs.fr – mjcfeurs.com/enfance N° organisateur d'ACM : 042ORG0155
Public accueilli	La MJC accueille les enfants de 3 à 11 ans, répartis en 3 ou 4 groupes d'âges : Pour la période 2024/2025 <ul style="list-style-type: none"> – 3-4 ans : 12 enfants maximum encadrés par 2 animateurs.trices – 5-6 ans : 24 enfants maximum encadrés par 2 animateurs.trices – +7 ans : 30 enfants maximum encadrés par 3 animateurs.trices <p>Le taux d'encadrement est supérieur à la réglementation, il s'agit d'un choix de la MJC afin de garantir un accueil et des animations de qualité.</p> <p>L'accueil est ouvert à tous les enfants de 3 à 11 ans, qu'ils résident ou non sur la commune de Feurs.</p> <p>Les enfants en situation de handicap sont accueillis après rencontre et discussion avec les familles pour adapter au mieux l'accueil en fonction des moyens à disposition.</p>
Équipe encadrante	L'accueil collectif de mineurs est géré au quotidien et dirigé en alternance par deux salariées permanentes de la MJC. Il est animé par de nombreux et nombreuses animateurs et animatrices en contrat d'engagement éducatif, réguliers ou occasionnels. -Nathalie Sabatier, animatrice responsable du secteur enfance (diplômée BAFD) -May-Lise Larreur, animatrice permanente du secteur enfance (diplômée BPJEPS) Les repas sont assurés par les personnels de la Maison de la Commune de Feurs. L'entretien des locaux est assuré par une entreprise privée
Modalités d'inscriptions et tarifs	Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le portail famille https://mjcfeurs.millibase.net/ , l'accès au portail est ouvert à chaque famille qui a déposé un dossier complet pour l'année scolaire en cours. Documents à fournir pour l'inscription : dossier d'inscription, fiche sanitaire, tableau d'inscription, justificatif de quotient familial CAF ou MSA et copie des vaccinations de l'enfant. Mercredis : Inscriptions à la demi-journée ou à la journée, avec ou sans repas Vacances : Inscription à la journée avec ou sans repas. Les tarifs d'inscription dépendent du quotient familial, voir grille des tarifs sur le site internet ou à l'accueil de la MJC
Horaires d'accueil	Les enfants sont accueillis entre 7h45 et 9h30 le matin. Les enfants ne mangeant pas sur place partent à 11h30 et reviennent entre 13h30 et 14h. Les enfants repartent en fin de journée entre 17h et 18h (à partir de 16h30 les mercredis).

L'action éducative de l'accueil de loisirs

Les intentions éducatives et pédagogiques

L'action éducative de l'accueil de loisirs

Loisirs



Permettre l'épanouissement des enfants, être à l'écoute de leurs préférences, de leurs envies, constituer un temps de répit entre deux périodes scolaires

Culture

Proposer des activités culturelles : spectacles, pratiques artistiques, visites de lieux culturels du territoire



Eco-citoyenneté

Sensibiliser aux enjeux environnementaux sans culpabiliser, transmettre le plaisir d'être dans la nature

Découverte

Proposer une grande diversité d'activités, faire découvrir et ouvrir de nouveaux horizons (sports, sciences, arts, ...)



Socialisation

Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe, construire ensemble, respecter et être à l'écoute, apprendre à exprimer ses émotions et à communiquer de manière constructive



Autonomie

Apprendre à faire par soi-même, à trouver des solutions, se responsabiliser, s'engager, développer le pouvoir d'agir



Un lieu de loisirs

Les vacances et les mercredis constituent un temps de répit entre deux périodes scolaires denses. L'équipe d'animation souhaite que les enfants accueillis puissent profiter pleinement à leur rythme et selon leurs envies de leurs journées en conciliant repos, loisirs et découvertes. Les loisirs et le jeu sont au cœur de l'organisation de l'accueil et des activités proposées.

Ce qui est mis en place

- Un programme d'activités ludiques variées (jeux collectifs, sportifs, activités d'expressions, ateliers manuels ...)
- Des temps et espaces de jeu libre
- La possibilité de ne rien faire si l'enfant le souhaite, après l'avoir incité à participer aux activités proposées
- Des activités avec un imaginaire, une histoire, des déguisements pour développer l'imaginaire et faire sortir les enfants de leur quotidien

L'équipe veille à

- Jouer avec les enfants
- Proposer et installer des espaces de jeux durant les temps libres et être attentive aux enfants qui ne trouvent pas d'occupation seuls
- Animer tous les temps de la journée
- Proposer le plus souvent possible des choix d'activités
- Prendre en compte les suggestions des enfants dans la construction des programmes

MAIS L'accueil de loisirs ne se résume pas à être qu'un lieu de loisirs il est également un lieu éducatif, de découvertes, d'apprentissages et de socialisation.

Un lieu d'ouverture sur le monde

L'accueil de loisirs est également un lieu d'ouverture sur le monde, l'équipe d'animation fera découvrir aux enfants de nouvelles activités, des pratiques culturelles ou sportives que certains enfants n'ont pas l'occasion de pratiquer par ailleurs. La vie en collectivité permet également de côtoyer des personnes différentes et de s'en enrichir.

Ce qui est mis en place

- Des sorties culturelles, notamment dans les lieux culturels locaux (spectacles, cinéma, bibliothèque, musée)
- Des activités sportives variées
- Des activités ludiques de découverte du monde (science, nature, cultures, arts ...)

L'équipe veille à

- Renouveler les programmes pour proposer de nouvelles activités
- Favoriser une mixité culturelle et sociale au sein de l'accueil de loisirs

Un lieu pour développer l'autonomie

Le développement de l'autonomie est aussi au cœur des activités. L'objectif n'est pas de faire à la place de l'enfant mais de lui apprendre à faire par lui-même. La responsabilisation et la participation aux tâches collectives participent également à l'apprentissage de l'autonomie.

L'autonomie s'entend également dans les compétences sociales : les enfants apprennent à être autonomes dans la résolution de conflits, dans la répartition de la parole ...

Ce qui est mis en place

- Des activités manuelles adaptées à l'âge des enfants, leur permettant de faire par eux-mêmes tout en développant de nouvelles compétences
- Du mobilier adaptés permettant à l'enfant d'être à bonne hauteur et d'accéder facilement à ce dont il a besoin pour les activités et la vie quotidienne
- Du matériel adapté pour bricoler, jardiner et apprendre aux enfants à faire des choses utiles dans la vie quotidienne
- La participation des enfants aux tâches collectives (rangement, nettoyage, débarrassage des tables, préparation des goûters ...)

L'équipe veille à

- Prendre le temps d'expliquer, de montrer, d'aider plutôt que de faire à la place de l'enfant
- Responsabiliser les enfants dès que possible
- Guider les enfants dans leurs apprentissages

Un lieu de socialisation et d'apprentissage de la citoyenneté

Chacun doit pouvoir trouver sa place et s'exprimer au sein du groupe. La vie collective est ainsi un vecteur d'éducation à la citoyenneté, permettant d'apprendre à construire ensemble, écouter et respecter les points de vue de chacun. Chacun doit pouvoir s'exprimer sans peur d'être jugé.

Ce qui est mis en place

- Des temps de discussion permettant à chacun de s'exprimer
- 1 conseil des enfants une fois par période pour recueillir la parole des enfants et mener des actions
- Des activités permettant de développer les compétences sociales : débats, découverte des émotions, jeux de rôle...
- Des jeux et ateliers de coopération
- Des règles de vie définies pour et avec les enfants
- Des temps de vie collective gérés par les enfants (vaisselle, rangement...)

L'équipe veille à

- Favoriser la communication et le respect entre tous
- Favoriser l'entraide et l'échange

Un lieu pour développer l'éco-citoyenneté

L'organisation de l'accueil de loisirs et des activités est réfléchi en prenant en compte le respect et la protection de l'environnement dans le but de transmettre aux enfants l'importance des enjeux environnementaux sans les culpabiliser, en transmettant de bons réflexes. L'objectif est de faire découvrir les richesses de la nature pour donner envie d'en prendre soin.

Ce qui est mis en place

- Des activités pédagogiques et ludiques visant à faire découvrir la nature et les enjeux écologiques
- Des ateliers de jardinage
- Des balades ou des jeux dans la nature afin de créer un lien avec la nature
- Des bacs de tri dans toutes les salles
- Un compost pour recycler les restes des repas et une sensibilisation pour limiter le gaspillage alimentaire
- Sensibilisation aux gestes simples : tri, recyclage, limitation du gaspillage...
- Les déplacements à pied, à vélo ou en transport en commun sont privilégiés
- Utilisation de matériaux de récupération pour les ateliers manuels
- Proposition d'activités manuelles qui ont un but (ne pas fabriquer pour fabriquer)

L'équipe veille à

- Respecter une cohérence entre ce qui est transmis aux enfants lors des activités pédagogiques et la vie quotidienne de l'accueil de loisirs (limitation et tri des déchets, économie des ressources, limitation du gaspillage, privilégier les produits bio et locaux pour les goûters et les pique-niques...)
- Donner envie de protéger l'environnement par des activités de découvert et de sensibilisation plutôt que d'imposer des gestes ou de culpabiliser

Organisation pratique de l'accueil

Journée type

Les journées sont toujours organisées selon le même déroulement, afin que les enfants puissent avoir des repères. Des journées particulières (sorties, pique-nique, spectacles ...) viennent parfois modifier l'organisation habituelle. En effet, s'il est bon d'avoir des habitudes, il est important de ne pas en faire des contraintes et de s'autoriser des changements permettant d'élargir le champ des possibles (tout changement d'organisation est communiqué en amont aux familles).

Le rythme de la journée est adapté à l'état de fatigue des enfants. Il est nécessaire que les enfants puissent se reposer s'ils en ressentent le besoin, ainsi des espaces de repos peuvent être aménagés si nécessaire.

Horaires	Lieux	Activité	Rôle de l'animateur
7h45-9h30 Accueil des enfants Temps libre jusqu'à l'arrivée des derniers enfants	Espace commun à tous les groupes d'âge (salle des 8-11ans) puis en extérieur Dans leur salle pour les 3-4 ans	Différents espaces proposés : coins lecture, jeux de construction, jeux de société, dessin, activités manuelles. En autonomie ou avec un animateur A partir de 8h30 : activités extérieures	Accueil des familles Remplissage des listes d'arrivée des enfants Proposer des activités aux enfants, jouer avec eux. Être vigilant aux groupes d'enfants en autonomie, aux enfants qui ne savent pas quoi faire.
9h20-9h30 Rangement	Espace commun	Rangement des espaces	Impulser le rangement, aider
9h30-9h45 Temps de cercle	Chaque groupe dans sa salle	Temps de parole libre, présentation de chacun à tour de rôle. Présentation de la journée, des activités proposées. Choix des activités par chaque enfant.	Donner la parole, faire respecter l'écoute Donner envie de participer aux activités proposées. Compter les enfants de son groupe et vérifier la liste.
Jusqu'à 11h15 Activités du programme	Selon le type d'activité	Temps d'activité proposé par les animateurs.	Donner envie à tous de participer, jouer avec les enfants, les aider.
11h15-11h30 Préparation au départ pour la maison de la commune	Extérieur	Temps libre en extérieur si la météo le permet, ou petits jeux en intérieur. Le temps que chacun récupère des affaires, passe aux toilettes avant le départ à la cantine. Arrivée et départ des enfants inscrits en demi-journée --> gérés par la directrice	Être attentif à ce que chaque enfant soit bien habillé (bonnets, écharpes, veste), veillez à ce que les plus petits passent aux toilettes. Éviter l'excitation de l'attente en proposant des petits jeux. Compter les enfants avant le départ et vérifier les listes.

11h30-12h Trajet MJC → maison de la commune	Trajet MJC → maison de la commune	Départ pour la maison de la commune. Départ échelonné en petits groupes s'il y a beaucoup d'enfants.	Veiller à la sécurité tout au long du trajet, faire traverser les enfants en sécurité (un animateur de chaque côté du passage), port des gilets réfléchissants
12h-13h Repas	Maison de la commune Sur place pour les 3/4 ans	Lavage de main Repas Nettoyage des tables Lavage de main	Vérifier les lavages de mains Encourager les enfants à goûter de tout. Apprendre aux enfants à se servir à leur faim. Être attentif à faire respecter le calme pendant toute la durée du repas.
13h-13h30 Trajet Maison de la commune → MJC	Trajet Maison de la commune → MJC	Retour à la MJC 13h30, arrivée des enfants inscrits en demi- journée → gérés par la directrice	Compter les enfants avant le départ et vérifier les listes. Veiller à la sécurité tout au long du trajet.
13h30- 15h Temps calme Temps libre	Chaque groupe dans sa salle de référence + extérieur dans un second temps	Temps calme puis temps libre Pour les 3-4 ans : lecture puis temps allongé dans le noir → sieste pour ceux qui en ont besoin puis jeux calmes pour les autres jusqu'à 14h30. Pour les 5-11 ans : Temps de jeux calmes/sieste et lecture jusqu'à 14h au moins. Temps libre ensuite entre intérieur et extérieur pour tous. Possibilité d'aller au jardin par petits groupes pour réaliser les travaux de jardinage.	Faire respecter le calme afin que ceux qui en ont besoin puissent se reposer. Proposer des activités calmes à ceux qui n'en trouve pas par eux-mêmes. Temps de pause des animateurs (20mn) par roulement.
15h-16h30 Activités du programme	Selon le type d'activité	Regroupement, présentation des activités, choix par les enfants puis départ en activités. Temps d'activité proposé par les animateurs.	Compter les enfants et vérifier la liste. Donner envie à tous de participer, jouer avec les enfants, les aider.
16h30 Goûter	En extérieur s'il fait beau ou chaque groupe dans sa salle	Goûter, présentation du goûter par le groupe qui a cuisiné s'il s'agit d'un goûter fait maison.	Vérifier les lavages de mains. Faire servir les enfants à tour de rôle.
16h30-18h Départ des enfants Temps libre	En extérieur + salle des 8-11 s'il fait beau ou chaque groupe dans sa salle	Différents espaces proposés : coins lecture, jeux de construction, jeux de société, dessin, activités manuelles. En autonomie ou avec un animateur Possibilité d'aller au jardin par petits groupes pour réaliser les travaux de jardinage.	Accueil des familles, remplissage des listes de départs des enfants. Proposer des activités aux enfants, jouer avec eux. Être vigilant aux groupes d'enfants en autonomie,

Locaux et lieux d'animation

Les enfants sont accueillis dans les locaux de la MJC, 10 Allée du Château à Feurs.

Le groupe d'enfant de 3-4 ans bénéficie d'un espace dédié avec mobilier et sanitaires adaptés à la taille des enfants, ainsi qu'une salle de sieste permettant à chacun de pouvoir se reposer. Des jeux, livres et matériel adaptés sont installés dans cette salle.

Les enfants de 5-6 ans, 7-8 ans et de 9-11 ans bénéficient chacun d'une salle dans laquelle le matériel nécessaire est installé lors de l'accueil des enfants, ces salles servant également au déroulement d'autres activités durant la semaine. Chaque salle est suffisamment vaste pour installer différents « coins » afin de faciliter la mise en place de différentes activités en parallèle lors des temps d'accueil et temps libres.

Une petite cuisine avec four, évier et frigo permet de mettre en place des ateliers de cuisine.

Enfin, une grande salle permet de pratiquer des activités dynamiques ou d'expression lorsque la météo ne permet pas de le faire en extérieur.

L'importance des espaces extérieurs

Les enfants peuvent bénéficier d'espaces extérieurs facilement accessibles. Une grande cour goudronnée et fermée permet aux enfants de faire des activités d'extérieur lors des temps libres. Un parc et des terrains de sport à proximité directe de la MJC sont également utilisés très fréquemment pour les jeux extérieurs. Un espace est également dédié au jardin pédagogique auquel les enfants participent lors de temps d'activités dédiés ou lors des temps libres. Enfin, un petit bois à quelques minutes de marche permet d'organiser régulièrement des jeux ou activités de découverte de la nature. La découverte des environs (chemins de randonnées, bords de Loire) est aussi proposée plus ponctuellement.

Les activités en extérieur et en nature sont privilégiées dès que la météo et l'équipement des enfants le permet : passer du temps en extérieur permettant de développer de nombreuses compétences indispensables au bon développement de l'enfant. L'activité en extérieur favorise le développement de l'enfant, l'importance pour les jeunes enfants de passer du temps dans la nature et les nombreux effets positifs que cela produit sur la santé physique et mentale, la capacité d'attention, les capacités motrices, la facilité à imaginer des solutions face à un problème, ainsi que les aptitudes sociales ...

En lien avec l'axe d'éco-citoyenneté du projet éducatif, les activités régulières dans la nature permettent aux enfants de mieux la connaître. Puisqu'il est plus facile d'aimer et de protéger ce que l'on connaît, le temps passé dans la nature permet aux enfants de mieux comprendre les enjeux et l'importance des bons gestes à adopter pour préserver notre environnement.

Les activités

Le programme d'activités

Le programme d'activités est défini par l'équipe d'animation en amont de chaque période. L'objectif est de **donner du sens** aux activités proposées, qu'elles soient en cohérence avec l'action éducative et non pas seulement d'occuper les enfants ou de proposer des activités de consommation. Certaines activités sont mises en place pour **répondre aux objectifs pédagogiques** spécifiques autour desquels l'équipe souhaite travailler, d'autres sont programmées **en fonction des envies exprimées** par les enfants.

Les activités doivent permettre aux enfants de s'amuser, exploiter ses capacités, développer son imagination, son savoir faire et s'exprimer. Elles doivent permettre également à l'enfant de prendre confiance en ce qu'il fait, le but n'étant pas de réaliser quelque chose de beau ou de réussi mais de se faire plaisir.

Le programme est constitué de manière à équilibrer et diversifier au maximum les types d'activités proposées et à permettre aux enfants de pouvoir choisir entre plusieurs activités. Les compétences spécifiques (artistiques, sportives ...) des animateurs sont mises à profit pour enrichir les programmes.

Durant les vacances, les semaines s'organisent autour de thématiques choisies par les animateurs ou suggérées par les enfants. Cela permet de diversifier les activités proposées d'une période à l'autre. Entraîner les enfants dans un univers différent permet de développer leur imagination et casser la routine pour les enfants présents à chaque période.

Ce qui est mis en place

-La possibilité de choisir entre plusieurs activités

L'équipe veille à

- proposer des temps de sensibilisation et de présentation des activités
- proposer des activités abouties et adaptées

Les sorties / les intervenants

L'environnement proche de la MJC permet d'organiser diverses sorties à pied. En effet, accessibles à pied se trouvent une piscine, un cinéma, un musée, le château du Rozier (salle de spectacle), la bibliothèque ainsi que de nombreux clubs sportifs ... Cela permet aux enfants de découvrir des lieux proches de chez eux qu'ils ne fréquentent pas tous avec l'école ou leur famille.

Des sorties en nature (balades, pique-niques) sont organisées régulièrement afin de profiter des ressources naturelles environnantes.

Enfin, de manière ponctuelle des sorties plus éloignées sont proposées, en fonction des objectifs pédagogiques de chaque séjour. Le transport peut se faire en car, en train ou en minibus selon la destination et le nombre d'enfants concernés.

Afin que les sorties et activités proposées par des intervenants extérieurs soient accessibles à tous il n'y a pas de supplément de tarif pour ces journées particulières. Cependant, il est parfois demandé aux familles de fournir un pique-nique sur des journées au tarif repas afin de financer une partie du coût supplémentaire.

La vie quotidienne

Le suivi sanitaire

Le suivi sanitaire est assuré par la directrice. Les fiches sanitaires fournies par les familles permettent d'identifier les particularités en termes de suivi sanitaire (PAI, médicaments, allergies, troubles du comportement ...). Seuls les médicaments accompagnés d'une ordonnance pourront être donnés à un enfant sous la responsabilité d'un animateur.

Ce qui est mis en place

- La directrice transmet à chaque animateur une « fiche santé » informant des particularités des enfants à prendre en compte dans leur groupe (suivi sanitaire ou suivi affectif : décès d'un parent, grande timidité, difficulté à s'intégrer ...)
- Des sacs à dos pour chaque groupe contenant trousse à pharmacie permettant de soigner les petits « bobos », registre sanitaire et informations sur le suivi sanitaire
- Fiche de suivi des denrées alimentaires consommées et échantillons témoins

L'équipe veille à

- Bien communiquer pour transmettre toutes les informations relevant du suivi sanitaire au sein de l'équipe et aux familles
- Etre vigilante aux enfants ayant un PAI pour transmettre les informations

Les repas et goûters

Les repas sont préparés par l'équipe de la maison de la commune (cantine municipale) au centre-ville de Feurs, les enfants s'y rendent à pied ce qui représente un trajet d'environ 800m à pied. Les enfants de 3-4 ans prennent le repas fournit par les familles à la MJC.

Les **régimes alimentaires spécifiques (allergies, sans viande, sans porc) doivent être indiqués lors de l'inscription** sur la fiche sanitaire. Ils doivent être accompagné d'un PAI signé par la Maison de la Commune dans le cas d'allergie afin d'appliquer le protocole prescrit par un médecin. Dans le cas d'allergie nécessitant la préparation d'un panier repas celui-ci doit être déposé par la famille le matin à la maison de la commune afin d'assurer le respect de la chaîne du froid.

Le moment du repas est également un temps d'échange et d'apprentissage et un temps privilégié de discussion entre enfants et avec les animateurs.

Les goûters sont régulièrement préparés par les enfants, à partir de produits bio et locaux dans la mesure du possible. La préparation des goûters constitue une activité pédagogique permettant aux enfants d'apprendre certains gestes, de découvrir des aliments.

Ce qui est mis en place

- Affichage des menus
- Des petites tables en autonomie pour les 9-11 ans
- Les animateurs mangent avec les enfants
- Des tâches réparties entre les enfants (débarrassage, nettoyage...)
- Une sensibilisation sur les différentes familles d'aliments et l'équilibre d'un repas ainsi que l'hygiène

L'équipe veille à

- Maintenir le calme pour que le repas soit agréable pour tous
- Inciter les enfants à goûter de tout et à se servir à leur faim pour limiter le gaspillage
- Profiter de ce moment privilégié pour discuter avec les enfants de ce qui leur a plu, ce qu'ils aimeraient faire
- Adapter la quantité proposée aux enfants

Le lien avec les familles

L'équipe d'animation souhaite établir un lien de confiance avec les familles, afin d'assurer une bonne transmission des informations et de la convivialité.

Ce qui est mis en place

- Un animateur référent de l'accueil des familles chaque jour afin de prendre note des informations transmises par les familles le matin et transmettre les informations sur la journée de l'enfant
- Un panneau d'affichage (informations concernant les sorties, trombinoscope de l'équipe d'animation, menus, programmes d'activité)
- Des « temps-famille » organisés plusieurs fois dans l'année autour d'un goûter, d'activités ou d'expositions permettant de valoriser les productions des enfants
- Une commission enfance qui se réunit 3 fois par an afin de se rencontrer, discuter, échanger, proposer ses idées...
- La communication de la possibilité pour les familles qui le souhaitent de s'impliquer dans la vie de l'association en se présentant au conseil d'administration

L'équipe veille à

- Répondre à toutes les questions des familles, par téléphone, mail ou lors des permanences d'accueil
- Accueillir les nouvelles familles avec une attention particulière (visite des lieux, accueil individualisé)
- Être disponible pour recueillir les demandes des familles
- Informer et inciter les familles à s'intéresser à la vie de l'accueil, à la journée de leur enfant

Le cadre, les règles de vie

Des règles de vie mises en place avec les enfants sont affichées et lues à tous les enfants. Celles-ci posent des interdits non négociables mais aussi des droits visant à permettre à chaque enfant de disposer d'un espace de liberté et de sérénité au sein de l'accueil de loisirs. Ces règles sont basées sur le respect entre individus (enfants et adultes) et sur le respect des locaux et du matériel.

En cas de non-respect des règles ou de conflits une première étape de discussion permet un rappel des règles et a pour objectif de comprendre le comportement de l'enfant. Si le problème persiste des sanctions peuvent être prises si nécessaire. Les sanctions doivent être proportionnées et doivent permettre à l'enfant de comprendre pourquoi son comportement n'est pas approprié dans le cadre de l'accueil de loisirs (ou dans la vie en général) et si possible devront permettre de réparer ce qui a été fait.

En cas de conflits, l'équipe d'animation veillera à prendre le temps nécessaire, ou à déléguer à la directrice, afin d'écouter le ressenti de chaque enfant et de faire émerger une communication apaisée

entre les enfants concernés. L'objectif in fine étant d'apprendre aux enfants comment résoudre un conflit en leur donnant des outils de communication qu'ils pourront réutiliser ensuite.

La place des enfants

La participation des enfants

Les enfants sont les acteurs principaux de l'accueil de loisirs. Il est important qu'ils aient le droit et la possibilité de s'exprimer, proposer, choisir et donner leur avis. Plusieurs outils permettant l'expression de chacun via différents supports sont mis en place.

Ce qui est mis en place

- Temps de cercle quotidien en petits groupe pour exprimer son ressenti du jour
- Temps de bilan en fin de semaine
- Boîte à idées accessible à tous
- Conseil des enfants qui se réunit une fois par période les mercredis au moment du repas avec les enfants volontaires (6-11 ans), pour proposer des projets ou discuter du fonctionnement général de l'accueil de loisirs

L'équipe veille à

- Privilégier les temps de discussion en petits groupes pour que chacun y trouve sa place
- Inciter chacun, sans obligation, à s'exprimer
- Prendre le temps d'écouter chaque individu
- Prendre réellement en compte les idées et envies des enfants lorsqu'elles sont réalisables

La prise en compte et la valorisation de chaque enfant au sein du groupe

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place dans la vie collective et s'y sentir bien, c'est pourquoi l'équipe d'animation aborde chaque enfant comme un individu à part entière avec ses envies, ses goûts, ses compétences. Chacun doit pouvoir exprimer ce qu'il ressent pour trouver sa place dans le groupe, doit pouvoir exprimer ses craintes, difficultés, ce qu'il n'apprécie pas. Il est également important que chaque enfant soit valorisé afin qu'il puisse prendre confiance en lui.

Ce qui est mis en place

- Des temps de discussion en petits groupes
- Des expositions et des temps familles permettant de valoriser les activités menées par les enfants
- Rester à l'écoute de chaque enfant, tout au long de la journée

L'équipe veille à

- Observer le groupe et les enfants qui le composent
- S'intéresser à chaque enfant et l'écouter
- Ne laisser personne en dehors du groupe
- Valoriser chacun selon ses compétences
- Ne pas attendre un résultat précis lors des ateliers manuels, laisser une part d'imagination et de liberté à l'enfant plutôt que d'attendre un résultat identique pour tous

L'inclusion des enfants à besoin spécifique

Les enfants ayant des problèmes de santé ou des besoins spécifiques peuvent fréquenter l'accueil de loisirs, si nécessaire après la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI). L'accueil de l'enfant se prépare en amont, en concertation entre la famille et la directrice de l'accueil de loisirs afin d'identifier et de mettre en place les aménagements nécessaires pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant (aménagement de locaux, prise en charge particulière, taux d'encadrement adapté).

L'accueil est conditionné au fait qu'il puisse se réaliser sans mettre en danger ou en difficulté ni l'enfant, ni le groupe, ni l'équipe d'animation et en fonction des moyens humains disponibles.

Ce qui est mis en place

- Un surencadrement facilitant l'accueil d'enfant à besoins spécifiques
- L'explication au groupe des spécificités si l'enfant le souhaite, afin de faciliter son inclusion dans le groupe
- Apprentissage du vivre-ensemble afin que chacun comprenne et accepte les spécificités des autres
- Des espaces de jeu libre pour pouvoir s'extraire du groupe si besoin
- Des espaces permettant à l'enfant de se mettre à l'écart s'il en ressent le besoin

L'équipe veille à

- Répondre à toutes les questions des familles, par téléphone, mail ou lors des permanences d'accueil
- Se former pour pouvoir répondre au mieux à l'accueil des enfants en situation de handicap

Respecter les rythmes individuels

Les journées sont aménagées en prenant en compte le rythme biologique de l'enfant et de ses besoins. Les contraintes imposées par la vie en collectivité devront laisser la place à chacun d'avancer à son rythme.

Ce qui est mis en place

- Des journées « type » adaptées aux âges
- Des temps calmes adaptés pour chaque groupe
- Laisser le choix entre ateliers dynamiques ou plus calme
- Des espaces de jeux autonomes dans les salles d'activités
- Des temps de jeux libres

L'équipe veille à

- Rester attentive et à l'écoute des enfants
- Observer le groupe et chaque enfant qui le compose
- Imposer si le besoin s'en fait ressentir des temps calmes ou de repos
- Proposer des activités adaptées aux capacités de chacun et à ses limites
- Guider accompagner chaque enfant dans son évolution, à son propre rythme

L'équipe

Équipe d'animation

La MJC fait le **choix d'augmenter son taux d'encadrement** par rapport aux quotas réglementaires d'encadrement, ceci afin de garantir un accueil de meilleure qualité :

-un animateur pour 6 enfants maximum dans le groupe des 3-4 ans, alors que la réglementation permet d'accueillir jusqu'à 8 enfants par animateur.

-un animateur pour 8 maximum pour les groupes des 5-6 ans

-un animateur pour 10 enfants maximum pour les groupes des 7-11 ans alors que la réglementation permet d'accueillir jusqu'à 12 enfants par animateur.

L'équipe d'animation est constituée afin de garantir un taux suffisant d'animateurs formés au Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA), les animateurs en cours de formation du BAFA sont ensuite privilégiés. Différents critères permettent ensuite d'équilibrer les équipes (connaissance de la MJC, compétences complémentaires en termes d'animation ...).

Les équipes se renouvellent et évoluent en fonction des disponibilités des animateurs, cependant les animateurs ayant déjà travaillé à la MJC sont privilégiés, afin de permettre une meilleure connaissance des enfants et des familles et d'avoir un meilleur suivi entre chaque période.

Les animateurs sont accompagnés par l'équipe permanente professionnelle pour se former et évoluer dans leur connaissances et compétences lors des réunions de préparation, de bilan et les entretiens au cours de l'accueil de loisirs. Les stagiaires BAFA bénéficient d'un accompagnement plus important afin de leur permettre d'évaluer à plusieurs reprises leurs compétences et de mettre en avant leur évolution et les points nécessitant une progression ou un accompagnement plus important.

L'équipe permanente veille également à se former régulièrement et à repérer les besoins de formation.

Équipe technique

Les agents municipaux de la maison de la commune sont chargés de la préparation des repas et du service.

Une entreprise de nettoyage se charge de l'entretien des locaux quotidiennement. Les services techniques de la ville se chargent de nous livrer du matériel avant chaque période de vacances (mobilier, tapis...).

La sécurité

Assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants est primordial. Afin que chaque enfant puisse s'épanouir dans la vie en collectivité un environnement et des relations sécurisés et sécurisants sont indispensables.

L'équipe d'animation doit être attentive, prévoyante et vigilante à tout moment et en tout lieu.

Ce qui est mis en place

- Un taux d'encadrement supérieur à la réglementation
- Un rythme adapté à l'âge des enfants
- Des règles de vie
- Des locaux et espaces extérieurs aménagés pour l'accueil des enfants
- Des listes d'enfants permettant aux animateurs de savoir à tout moment combien d'enfants sont sous leur responsabilité + comptage régulier permettant de s'assurer de la présence de tous les enfants
- Des sacs à dos pour chaque groupe contenant trousse à pharmacie permettant de soigner les petits « bobos », registre sanitaire et informations sur le suivi sanitaire
- De petits groupes avec un animateur référent pour les sorties

L'équipe veille à

- Anticiper les situations de danger pour les prévenir
- Maintenir une bonne hygiène dans les locaux et faire respecter les règles d'hygiène aux enfants
- Prendre du temps avec chaque enfant et être toujours à l'écoute
- Établir un lien de confiance avec les enfants et leurs familles afin que chacun se sente libre de pouvoir s'exprimer
- Aider chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe
- Etre attentive à l'accueil des familles
- Adapter son langage et sa posture
- Bien communiquer, ne pas attendre d'être dépassé pour demander conseil ou de l'aide
- Ne pas laisser d'objets dangereux à la portée des enfants
- Respecter les règles et les faire respecter
- faire régulièrement des exercices d'évacuation incendie

Durant les sorties :

Durant les sorties un encadrement spécifique est mis en place notamment lors des sorties piscine durant lesquelles un taux d'encadrement renforcé est mis en place conformément aux dispositions légales. Des consignes de sécurité spécifiques sont rappelées aux animateurs en amont. Des consignes sont également transmises aux enfants avant de se rendre dans les bassins. Les maîtres-nageurs sont prévenus de notre présence.

Les déplacements à pied sont quotidiens pour se rendre sur le lieu du repas, des règles de sécurité sont expliquées aux enfants avant le départ. Les animateurs sont vigilants à faire respecter les consignes de sécurité tout au long du trajet et portent des gilets réfléchissants

Des consignes de sécurité sont également transmises aux animateurs en amont de la sortie ou de l'activité spécifique afin qu'ils anticipent toutes les situations de danger. Des animateurs référents d'un petit groupe d'enfants sont identifiés afin de garantir la sécurité lors des sorties.